

# ÉDITORIAL



**Marc Bert**  
Rédacteur en chef

L'étonnement de nos autorités devant l'apparition de déserts médicaux en France est très étonnant... Ces déserts étaient pourtant hautement prévisibles ! Une des premières causes, ancienne, est le *numerus clausus*, vraisemblablement concocté par un des technocrates nous gouvernant : la Sécurité Sociale étant en déficit, une des raisons de ce déficit étant le remboursement des honoraires des praticiens, diminuons le nombre de ces praticiens et nous diminuerons le déficit. Le seul problème étant que le nombre de malades augmentant avec la population, la France est aujourd'hui obligée d'importer des praticiens aux compétences mal vérifiées...

Une autre raison est l'accumulation des contraintes imposées aux praticiens de médecine générale :

- télétransmission les obligeant à informatiser les feuilles de maladie en lieu et place des employés de la Sécurité Sociale (dont le nombre n'a d'ailleurs pas diminué...);
- tiers payant obligeant les praticiens à de multiples formalités auprès des caisses d'Assurance Maladie, mais surtout auprès des 500 mutuelles que compte notre pays, bien qu'il ait été affirmé qu'un « simple clic » suffirait, ce qui est loin d'être démontré ;
- gardes de nuit, de dimanches, de jours fériés faisant qu'une semaine normale comprend au minimum 60 heures de travail (le technocrate en faisant entre 32 et 35...).

Si l'on ajoute à cela les longues discussions retardant au maximum la réévaluation de 2 malheureux euros des honoraires conventionnés les plus bas d'Europe, quel étudiant normalement constitué va choisir aujourd'hui d'aller exercer la médecine générale dans un désert médical, sachant de plus qu'étant le seul dans un large rayon, il sera débordé de travail, heureusement d'ailleurs, les cinémas et autres loisirs ayant également disparu de ces déserts ! L'étudiant va donc choisir de se spécialiser (avec des honoraires libres) ou d'aller exercer dans une administration lui permettant une vie normale.

Tout cela était bien évidemment prévisible sauf pour le technocrate sus-évoqué qui étudie maintenant le moyen de contraindre les praticiens à aller exercer là où ils ne veulent pas...

Et l'on s'étonne de cette situation ?

**Marc BERT**  
rédacteur en chef